

Conseil municipal

Séance : L'an deux mille vingt-quatre le 19 novembre les membres du Conseil municipal de la Commune de Romeyer se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été

Adressée par le Maire Anne- Line GUIRONNET le 12 novembre 2024 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des

Collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 18 h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS : Anne-Line GUIRONNET, Alain BUSO, Aurélie PHYTOUD, Jean- Pierre FIALOUX , Bertrand CHAUCHOT, Martine GORLITZER.

ÉTAIT ABSENT REPRÉSENTÉ : Pierric TABOURET par Anne-Line GUIRONNET.

ÉTAIENT ABSENTS excusés : Daniel LIOTARD, Pascal BRUYERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Aurélie PHYTOUD.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

- **Intervention de Monsieur COUILLER Gilles (Conseiller aux Décideurs Locaux Diois)**

Présentation et échanges sur les comptes Communaux : Budget Communal Général et Budget eau et assainissement

- **Nid de Frelons Asiatiques**

<https://www.frelonsasiatiques.fr>

Ne pas hésiter à signaler sur le site tout nid de frelon asiatique sur la Commune afin de permettre leur destruction

Ne pas hésiter à prendre contact avec un apiculteur

- **Délibération sur l'augmentation des heures de la Secrétaire de Mairie**

Demande de passage de 12h à 16h

VOTE à l'unanimité

Elle viendrait donc les mardis et jeudi toute la journée

- **Décision modificative sur budget Principal pour régularisation écriture de 2022**

Mauvaise imputation de la subvention (amende de police pour le radar)

VOTE à l'unanimité

- **Echanges de parcelles pour le projet du Hameau des Planeaux**

Echange de parcelle de 66m² et de 63m² de Rémy DEGOURNAY afin de permettre une meilleur gestion des eaux pluviales en haut des Planeaux

Echange de parcelle de 19m² contre 26 m² de Christine CHAMPLOVIER pour revoir le chemin et la pente.

Accord à l'unanimité

- **Délibération pour le plateau traversant**

Besoin de déplacer le Panneau « ROMEYER » qui doit être à 50m au moins du plateau traversant.

Panneau à mettre au niveau du Hangar de Daniel LIOTARD en face du hameau des Chapays

VOTE à l'unanimité

FIN DE SEANCE A 20H30